



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



CABINET DU PREMIER MINISTRE



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN REGISTRE DES INVESTISSEMENTS DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET COSO

I- Contexte

Pour faire face aux défis de Fragilité, Conflit et Violence (FCV) ainsi que à ceux liés aux changements climatiques, quatre pays du Golfe de Guinée, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, ont convenu avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, de la mise en œuvre du Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord de Golfe de Guinée (COSO) sur la période 2022-2027.

L'objectif de développement du Projet COSO est d' « Améliorer la collaboration régionale et la résilience socio-économique et climatique des communautés frontalières dans les régions cibles du Nord des pays du Golfe de Guinée exposées aux conflits et aux risques climatiques ».

En Côte d'Ivoire, dix (10) régions sont concernées par le Projet COSO : Béré, Bafing, Bagoué, Bounkani, Folon, Gontougo, Kabadougou, Poro, Tchologo et Worodougou. Le projet est mis en œuvre par une Unité de Coordination logée au sein du Conseil du Coton et de l'Anacarde et sous la supervision du Cabinet du Premier Ministre, maître d'ouvrage.

Le projet est construit autour de 5 composantes à savoir : (i) Composante 1 : Investir dans la résilience et l'inclusion des communautés ; (ii) Composante 2 : Renforcement des fondations et des capacités pour des communautés inclusives et résilientes ; (iii) Composante 3 : Plateforme de coordination régionale et dialogue ; (iv) Composante 4 : Gestion de projet et (v) Composante 5 : Composante d'intervention d'urgence.

La composante 3 projet vise à renforcer le dialogue régional entre les pays concernés, les capacités des acteurs nationaux en matière de gestion des connaissances, et le suivi des indicateurs liés à la cohésion sociale, au changement climatique, à la connectivité frontalière et aux risques de FCV. L'opérationnalisation de cette approche s'effectuera à travers (i) la collecte de données et la création d'une plateforme partagée en ligne pour suivre les indicateurs clés dans toute la région, (ii) la recherche autour des questions principales liées aux contraintes et aux opportunités sur la cohésion sociale, le commerce frontalier et d'autres opportunités économiques, le changement climatique et ; (iii) un renforcement des capacités des institutions nationales et régionales pour favoriser le dialogue régional.

Une plateforme numérique de gestion des connaissances est prévue pour stocker et gérer l'ensemble des données provenant de tous les acteurs de la PCR. Plusieurs interfaces numériques et de bases de données pourront alimenter cet espace numérique via des API. Il s'agit notamment de la base de données sur les FCV, climat et thématiques de recherche du projet ; du catalogue électronique de recherche, du compositeur de cartes de diagnostics sectoriels, de tendances, lacunes et alertes et d'un tracker des investissements dans la région sous la forme d'une cartographie, outil qui puise ses données d'un registre des investissements.

II- Projet de développement d'un registre des investissements

Dans le cadre du pilier « Collecte de données », un registre des investissements est à mettre en place dans l'objectif de cartographier la résilience communautaire, le développement économique local et les investissements des jeunes désagrégés par niveau administratif secteur et partenaires. Il prend en compte à la fois des investissements financés par le Projet COSO et d'autres programmes de sorte à fournir des éléments relatifs aux

profils des localités cibles (écoles primaires, centres de santé, source d'eau potable, routes, marchés, etc.).

La conception et l'élaboration d'un registre des investissements dans les secteurs de mise en œuvre du Projet COSO devrait permettre de suivre le développement économique local dans chaque région afin d'identifier les communautés défavorisées, en mettant l'accent sur les zones frontalières, et d'orienter les activités du projet en fonction des besoins.

Sans être exhaustif, dans le contexte du projet COSO, le registre devrait couvrir au moins les trois (3) centres d'intérêt suivants :

- L'établissement de la situation de référence des infrastructures et autres investissements dans les régions (nombre, qualité, capacité, type etc.). Le registre fournira ainsi une information capitale pour orienter les futures décisions d'investissement (ciblage des villages) y compris la maintenance des infrastructures au-delà même de la période de mise en œuvre du projet.
- L'analyse de planification locale des investissements s'appuyant sur la disponibilité de données les plus désagrégées possibles en fonction de l'exploitation envisagée. Cette analyse part d'un certain nombre de questionnements : Est-ce que ce qui a été planifié a été effectivement réalisé (taux de réalisation) ; Combien est investi chaque année et par quel type d'acteur (part investie par le secteur public et le secteur privé) ; Dans quel état sont les infrastructures ; Qu'est ce qui est planifié en termes d'investissement dans les 3 ou 5 prochaines années, etc.
- L'aperçu du profil de vulnérabilité des localités après agrégation et traitement des données collectées. Le lien avec la base de données fragilité, conflits, violence (FCV) à mettre en place est étroit. A minima, la comparaison par rapport aux normes nationales ou internationalement reconnues est une indication. Ainsi, le registre devra inclure des profils de vulnérabilité pour les communautés (p. ex., proximité des conflits, risques liés aux changements climatiques, etc.) et leur accès aux principaux services sociaux, y compris la présence des écoles primaires, d'établissements de santé, la proximité de la source d'eau potable la plus proche, l'accès routier et l'accès aux marchés ».

Au regard de l'étendue du système d'information à couvrir et l'exigence d'interopérabilité avec les autres outils dans le cadre de la Plateforme de Collaboration Régionale (PCR), le recrutement d'un cabinet de consultants pluridisciplinaires est nécessaire pour la conception d'un registre d'investissement robuste, facile d'utilisation et prenant en compte les contraintes liées à la connectivité des zones cibles.

III- Objectifs général et spécifique de la mission

L'objectif de la mission est de développer la plateforme digitale intégrée (web et mobile) de cartographie dynamique des investissements réalisés et planifiés dans la zone d'intervention du projet COSO.

Spécifiquement, il s'agira de :

- Modéliser le système d'information et présenter les différents résultats sous forme de cahier de charges définitif et d'un plan détaillé de développement ;
- Développer une application web et mobile permettant la remontée et le mapping des informations sur les

investissements financés par le projet et les différents acteurs intervenant dans les localités d'intervention du projet ;

- Concevoir des outils de traitement de données et production de reporting au format de cartographie économique ou de résilience, de tableau de bord, de profils de vulnérabilité et rapport analytique ;
- Concevoir des interfaces de partage de données avec les outils de la plateforme de gestion de connaissances et outils connexes de la PCR, y compris exportation des données vers différents formats à savoir xls, pdf, csv, json, etc ;
- Former les différents acteurs sur les modalités d'utilisation et assurer le transfert de compétences aux informaticiens de l'UCP ;
- Proposer un cahier de tests de fonctionnalités à chaque étape de développement contenant tous les cas de simulations en prenant en compte les besoins d'exploitation des utilisateurs ;
- Assurer le suivi et la maintenance de la plateforme pendant 3 mois après la réception définitive.

IV- Résultats et performances

L'évaluation des performances du développeur sera basée sur les critères suivants :

- La présentation des résultats de modélisation suivie de l'intégration des amendements, dans un délai de 10 jours ;
- La mise en service des prototypes (web-mobile) fonctionnels permettant le démarrage de la collecte des données sur site après 30 jours ;
- Le déploiement initial dans un environnement virtuel provisoire, avec migration ultérieure vers l'environnement d'exploitation en assurant la continuité du service ;
- La livraison des versions intégrant toutes les fonctionnalités et la formation des utilisateurs, 60 jours après le démarrage du projet ;
- La production d'une API permettant l'exposition des données et la cartographie du registre d'investissement sur la plateforme de gestion des connaissances ;
- L'intégration des retours des utilisateurs, formation et production des rapports et guides techniques d'exploitation ;
- Le respect du plan de développement et des spécifications du cahier de charges ;
- La réactivité mesurée par le temps nécessaire à la résolution des nouvelles fonctionnalités, des anomalies et des corrections.

V- Durée de la mission

La durée maximale de la mission est estimée à 60 jours ouvrés qui pourraient s'étaler sur trois (3) mois à compter de la date de signature du contrat, soit deux (2) mois pour le développement de la plateforme et un (1) mois pour l'accompagnement à la prise en main.

VI- Rapports et livrables d'étapes

Le cabinet devra présenter les livrables suivants:

Au démarrage de la mission : un Rapport de démarrage:

- Livrable 1 : un chronogramme détaillé de sa mission ;
- Livrable 2 : un document de conception incluant : (i) le dictionnaire des données ; (ii) les fiches de collecte, (iii) le modèle de base de données et l'architecture technique et fonctionnelle ; (iv) maquette des pages et plan de navigation ; (v) tableau de bord avec indicateur de performance par processus et cartographie.

Après deux (2) mois de réalisation : un Rapport d'avancement

- Livrable 3 : une documentation informatique sur le fonctionnement de la plateforme comprenant : (i) l'exploitation et la maintenance des applications et de la base de données ; (ii) les instructions de réinstallation technique (DIT) ; (iii) un cahier de tests de fonctionnalités.

À la fin de l'exécution de la mission : un Rapport global de missions

- Livrable 4 : Un dossier de transfert de compétences contenant : (i) les codes sources bien commentés, lisibles et exploitables de la plateforme ; (ii) un manuel d'utilisateur ; (iii) les paramètres hébergement et le déploiement ; (iv) le plan de formation et nombre d'acteurs formés.

L'installation de l'application sera accompagnée de la définition et de la mise en place des droits des utilisateurs, ces droits pouvant être gérés par l'application elle-même.

VII- Profils

Le cabinet devra être un bureau d'études spécialisé dans la délivrance de services numériques. Pour la mission, le cabinet devra mobiliser une équipe de multidisciplinaire composée au moins de quatre experts répondants aux profils suivants :

1. Un Chef de Projet

Il est le responsable du projet et veille à ce que le registre des investissements soit développé, déployé et opérationnel dans les délais impartis et conformément aux exigences du projet, tout en garantissant une communication efficace entre toutes les parties prenantes.

Il devra disposer des qualifications et compétences suivantes :

- Niveau BAC + 4/5 en gestion de projet, informatique, ingénierie ou domaine connexe ;
- Au moins 7 ans d'expérience en gestion de projets de développement international, idéalement financés par des bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale ;
- Connaissance des défis liés à la conception et au déploiement de bases de données, atlas et cartographie axés sur la gestion des projets ;
- Capacité à gérer le projet avec des approches prédictives et agiles (SCRUM, Kanban, etc.) ;
- Expérience en collecte de données de terrain, enquêtes, et gestion des bases de données ;
- Capacité à travailler dans des environnements difficiles et à former les agents de terrain.

Son rôle dans la mise en œuvre du registre sera de :

- Assurer la coordination et la gestion du projet de développement du registre ;
- Servir d'interface entre l'équipe du COSO, les utilisateurs cibles et l'équipe de développement ;
- Faciliter le dialogue entre les différents acteurs impliqués ;
- Former les différents acteurs sur les modalités d'utilisation de la plateforme ;
- Superviser la collecte de données dans les régions cibles dans la phase de démarrage ;
- Assurer le transfert de compétences aux informaticiens de l'UCP avec l'appui des développeurs ;
- Élaborer des guides et manuels d'utilisation pour les utilisateurs de la plateforme.

2. Un Développeur web full stack

Développeur polyvalent, il est capable de réaliser la programmation d'une application web à la fois en front-end et back-end.

De façon plus précise, il dispose des compétences suivantes :

- Diplôme universitaire, ou autre formation professionnelle certifiée, liée au développement de logiciels d'au moins de niveau Bac + 4 en génie logiciel ;
- Expertise en développement web et mobile.
- Maîtrise des langages de programmation front-end

(HTML, CSS, JavaScript, frameworks comme React ou Angular) et back-end (Node.js, Python, Java, etc.).

- Expérience avec les bases de données relationnelles (MySQL, PostgreSQL) et non relationnelles (MongoDB).
- Connaissance des API RESTful et des services web.
- Compétences en sécurité informatique et gestion des accès utilisateurs.

Il devra être capable de :

- configurer l'infrastructure du projet ainsi que les dépendances entre les différents composants logiciels à utiliser ;
- concevoir, manipuler et interroger des bases de données ;
- concevoir le code de backend et les API d'accès à ces données sous forme de web services en utilisant les langages tels que java, python, ruby, php, javascript et leurs frameworks ;
- concevoir le code de frontend qui est exécuté sur la plate-forme de l'utilisateur, le plus souvent un smartphone ou un navigateur web, dans des langages tels que html, ccs, javascript et leurs frameworks ;
- travailler en mode agiles avec les méthodes telles que scrum ou kanban ;
- interagir avec le client et ses besoins, et documenter l'ensemble des parties du projet.

3. Un développeur Mobile & SIG

Le développeur Mobile/SIG doit être un spécialiste polyvalent qui conçoit des applications mobiles ou web pour des smartphones, des tablettes ou encore des objets connectés. Dans le domaine des Systèmes d'Information Géographique (SIG) il est capable de concevoir, développer et gérer des systèmes d'information géographique complets, intégrant la collecte, l'analyse et la visualisation des données géospatiales.

Il doit disposer des qualifications et compétences permettant de :

- configurer l'infrastructure du projet ainsi que les dépendances entre les différents composants logiciels à utiliser ;
- concevoir le code de frontend (de l'interface mobile) capable de communiquer avec des web services via des api avec des langages et frameworks tels que java, kotlin, react native(javascript), flutter(dart), objective-c, swift ;
- maîtrise des logiciels sig (arcgis, qgis) ;
- compétence en cartographie et en analyse spatiale ;
- expérience avec les bases de données géospatiales et l'intégration des données sig dans les applications web.

Il devra être capable de :

- créer des cartes de diagnostic sectoriel et des profils de vulnérabilité ;
- intégrer les données géospatiales dans la plateforme ;
- fournir des analyses géospatiales pour orienter les investissements.
- travailler en mode agiles avec les méthodes telles que scrum ou kanban ;
- interagir avec le client et ses besoins, et documenter l'ensemble des parties du projet ;

4. Expert en analyse économique

Économiste doté d'une expertise en modélisation économétrique, évaluation d'impact des investissements, et analyse des données économiques pour produire des rapports détaillés et orienter les décisions stratégiques dans des contextes de développement et de résilience communautaire.

Les qualifications et compétences minima requis :

- Master 2 en économie, économie du développement ou domaine connexe avec plus de Cinq (5) années d'expériences ;
- Expertise en économie du développement, particulièrement dans les contextes de fragilité, de conflits et de changement climatique.

- Connaissance approfondie des méthodologies de suivi du développement économique local.
- Capacité à évaluer l'impact des investissements sur le développement économique et la résilience communautaire.
- Compétence en modélisation économétrique et en analyse de données économiques.
- Capacité à analyser les investissements publics et privés et à évaluer leur efficacité et leur impact.
- Compétence en gestion de projets économiques et en suivi des indicateurs économiques et sociaux.
- Expérience en conduite de recherches économiques, notamment sur les questions de résilience communautaire et de développement économique local.
- Capacité à produire des rapports analytiques et à communiquer les résultats de manière claire et concise.

NB : Dans le cadre de ce projet, l'économiste jouera le rôle de data analyste.

VIII- Mode de sélection et dossier de soumission

La sélection sera effectuée par Avis à Manifestation d'Intérêt suivant la méthode de sélection de Qualification de Consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'investissement (FPI) de Juillet 2016 mis à jour en Novembre 2017, Août 2018 2020 et Septembre 2023.

Une grille de sélection sera établie conformément aux termes de référence.

Les cabinets intéressés sont invités à soumettre un dossier en langue française comprenant les éléments suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du projet COSO ;
- Une brève présentation du cabinet ;
- Les CV détaillés des consultants proposés présentant au mieux les qualifications notifiées dans les profils recherchés et les références précises en lien avec la mission à conduire ;
- Une copie des diplômes et attestations de travail pour les déclarations figurant dans les CV.

IX- Depot des dossiers

Les dossiers de soumission doivent être rédigés en français et adressés au Coordonnateur du projet COSO **au plus tard le Mardi 15 octobre 2024 à 10 h 00** sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention : « **Sélection d'un cabinet pour le développement d'un registre des investissements de la zone d'intervention du projet** », et déposés à l'adresse géographique indiquée ci-après :

Unité de Coordination du Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO)

sis à Cocody II Plateaux, 7^{ème} tranche, rue de la Résidence les Flamboyants
27 BP 604 Abidjan 27 ; Tel : (225) 27 22 22 30 50 / (225) 07 11 11 18 36 / 05 02 24 74 27
Adresse mail : infos@coso.ci

Email : guymicheltehe@yahoo.fr avec copie à paulbatto@yahoo.fr

Les dossiers reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet au secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet COSO.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des représentants des consultants qui souhaiteraient y assister le même jour à **10 heures 30 minutes** à l'adresse ci-dessus.

Les cabinets sont invités à retirer les **Termes de Référence et le cahier de charges techniques** **Ôés les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h à l'adresse mentionnée ci-dessus.**